

Association des Propriétaires des Préfailles

Assemblée Générale du 10 Août 2001

Le Président Michel THIBAUT ouvre la séance à 17h45 et sollicite l'approbation du procès-verbal de l'A. G. 2000.

Celui-ci étant adopté à l'unanimité, il présente son rapport moral :

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Amis,

Nous voici une nouvelle fois réunis et, à part quelques soucis inhérents à la fonction, je dois vous avouer que je suis, ce soir, un président heureux quand je vous vois aussi nombreux.

Cela prouve la belle vitalité de notre association et l'intérêt que vous lui portez.

Epaulé par un Comité de Direction motivé et dévoué, je m'efforce de répondre à vos aspirations, en tissant le lien indispensable avec la nouvelle municipalité issue des urnes le 18 mars.

Je remercie M. le Maire de sa présence. Nul doute qu'il saura vous écouter. Il a souhaité être entouré de ses Adjointes et les associer à une réflexion collective et à un travail qu'il entend mener dans la transparence. Notre association ne peut que s'en réjouir.

De la première entrevue que j'avais sollicitée pour lui présenter l'historique, les buts et l'action de l'A.P.P., je suis sorti confiant et satisfait. Il m'est apparu comme un homme déterminé mais ouvert au dialogue, déjà très au courant des dossiers les plus importants de cette mandature, avec qui une collaboration fructueuse pourra, je l'espère, s'établir. De ces dossiers il vous parlera, mieux que moi, tout à l'heure.

Au cours de cette année de transition, l'A.P.P. n'est pas restée inactive. Pour préparer l'avenir, vos avis ont été sollicités par un questionnaire que M. TOUCHARD, que je remercie vivement, a élaboré, sur ma demande, suite à son intervention en A.G. 2000.

Sur 250 questionnaires adressés, j'ai reçu 66 réponses, ce qui représente un très bon pourcentage pour ce genre de sondage. Le C.D. a eu communication des plus marquantes et j'ai fait une synthèse, à toutes fins utiles, pour la présidente de l'Office de Tourisme, Mme GUIBAUDEAU.

Il en ressort, sans grande surprise, que la tranquillité et le calme sont recherchés dans cette station familiale avec, en distraction diurne, les plaisirs de la mer complétés, en soirée, de concerts, conférences ou séances théâtrales.

Le jazz, à un niveau sonore raisonnable, est très demandé et apprécié.

Un véritable club de plage est recherché pour les jeunes enfants, ainsi que la pratique du tennis et de la voile pour les plus grands. Rien de surprenant à tout cela.

Je vous livre, en vrac, sans ordre préférentiel, les suggestions de certains, que l'on retrouve plusieurs fois formulées :

- Mini-golf
- Eclairage de la corniche
- Maîtrise du caravaning et autres camping-cars
- Circulation dans la grande rue
- Plus de propreté et de sécurité
- Déplacement du marché
- Reboisement et plantations

Pour clore ce chapitre, j'aimerais vous lire quelques extraits d'une lettre d'un de nos membres qui résume, je pense, l'essentiel de nos préoccupations :

« PREFAILLES nous a séduits, il y a 21 ans, par son charme, son style et son environnement. Ayant des origines nantaises, cette côte ne nous était pas inconnue, peut-être un peu méconnue ! Depuis, ce petit bourg a continué de nous séduire : maisons individuelles le long du chemin côtier au lieu du « béton » de certains bords de mer, promenades à pied possibles

le long du littoral, petites plages sympas, familiales où l'on aime à se retrouver avec des amis entre plusieurs bains de mer. Les amateurs de pêche, à pied ou en bateau, y trouvent leur compte. La pointe St Gildas est un point de rencontre et de rendez-vous incontournable et nos jeunes y ont fait un long apprentissage de la voile au sein du club nautique.

Depuis quelques années, le bourg s'est transformé de façon accueillante et les petits commerces y ont toute leur place, même si nous ressentons le manque d'un poissonnier à plein temps...

Bien sûr, il est bon de prévoir des animations durant l'été, dans le respect des uns et des autres...

Mais l'essentiel de PREFAILLES est ailleurs. Il est dans le charme indéniable de son environnement, de sa qualité de vie, de son site privilégié. Cela n'a pas de prix et doit être conservé, embelli et protégé. Nous souhaitons que l'A.P.P. poursuive dans cette voie et dans cette recherche. »

Le bulletin municipal d'été, fort bien présenté et rédigé par la commission information, sous la responsabilité de Mme FALCON, relate les différents travaux réalisés on à venir.

Nous applaudissons des 2 mains à l'installation d'une aire de douche propre et fonctionnelle à Port-Meleu doublée d'un accès direct au parking.

L'enfouissement des 3 inesthétiques conteneurs de tri sélectif améliore enfin l'environnement dans ce secteur de la commune. Je crois savoir que ces initiatives très appréciées seront poursuivies dans le même esprit. Vos suggestions éventuelles peuvent être intéressantes. On peut espérer que le nouveau parking municipal, derrière le cinéma, remplisse son office mais, peut-être plus qu'ailleurs, il n'est pas facile à PREFAILLES de bousculer les habitudes, surtout les mauvaises. Soyons optimistes, le temps fera son œuvre.

Cependant, il serait souhaitable que la Municipalité, par une réflexion d'ensemble améliore la circulation et le stationnement dans la grande Rue, principalement en saison. La sécurité du piéton y gagnerait.

Celle-ci a bien été améliorée à la plage de Raize par la création d'un chemin réservé aux marcheurs.

Excellente initiative qu'on aimerait voir étendue à d'autres points sensibles.

Le fleurissement de la commune a été poursuivi. Sur ce point, le décalage existant de PREFAILLES par rapport à ses voisines de la Côte de Jade est pas trop à notre désavantage. Il faut que chacun y mette du sien pour fleurir sa façade ou son jardin. Le caractère sauvage de PREFAILLES n'oblige pas à privilégier les herbes folles et les terrains en friches.

La décision de supprimer la triste fontaine et de la remplacer par un parterre fleuri a rempli d'aise l'ensemble des riverains, dont je suis, et atténué, un tant soit peu, pour le visiteur, la rusticité de l'entrée cahotante du PREFAILLES-centre.

Dans cet esprit, l'A.P.P. accompagne la Municipalité et l'Office de Tourisme en offrant des prix très appréciés au concours des jardins fleuris. Dommage que les participants, que nous félicitons, ne fassent pas plus d'émules.

Pour terminer ce rapport moral, je souhaiterais resserrer les liens qui nous unissent à d'autres associations, qui travaillent dans des secteurs différents, mais concourent à la vie préfaillaise, telle que nous l'entendons.

J'ai invité, ce soir, Alain LIONNET, bien évidemment membre de l'A.P.P. à titre personnel, président de « Fort et Phare ». Il se bat depuis de longues années pour réaliser le centre historique de la pointe St Gildas.

L'achat récent, par la Municipalité, du sémaphore et du terrain militaire qui l'entoure devrait débloquer la situation. Par un don de 2 000 F, l'A.P.P. avait d'ailleurs aidé, en 1990, au démarrage de « Fort et Phare ». Nous ne le regrettons pas mais Paris ne s'est pas fait en un jour.

Se trouve également parmi nous, Jean SKALKA, Président du C.N.S.G. qui, par son dynamisme, son enthousiasme et son dévouement devrait faire de ce club un fleuron de l'activité préfaillaise. Propriétaire, adepte de sport nautique et de pêche, voilà qui va bien ensemble.

Pour aider Jean SKAKA, j'ai joint une information au courrier que je vous ai adressé.

J'espère que cela lui aura été profitable pour récupérer quelques subsides.

Enfin dernier vœu !

Les quelques 250 familles que nous regroupons sont riches de leur diversité.

Bien que qualifiés, un peu légèrement, de secondaires, nous sommes des résidents qui dynamisons l'économie locale comme dans toute station balnéaire vivant principalement du tourisme.

Certains, ancrés sur la tradition et l'immobilisme, rêvent, avec nostalgie, d'un PREFAILLES en dehors du temps, celui des « baigneurs », comme on disait jadis.

D'autres, de plus en plus nombreux, sont acquis à une évolution inéluctable mais maîtrisée qui devrait faire de notre lieu de vacances un site privilégié à l'échelon familial.

C'est, nous l'espérons, l'ambition de nos élus, avec des objectifs dignes du 21^e siècle : assainissement, environnement, confort, embellissement, etc...

Aussi, il nous serait agréable, Monsieur le Maire, que sur les grands projets qui sont les vôtres, l'A.P.P. puisse apporter sa pierre à l'édifice par une concertation permanente et positive.

C'est l'objet de nos statuts que je cite :

« Apporter aux pouvoirs publics une collaboration active et désintéressée en vue de rechercher et de réaliser tous aménagements ou améliorations, de quelque nature qu'ils soient, destinés à développer le bien être général de la commune de PREFAILLES et plus spécialement de la station balnéaire. »

Comme vous le voyez, nous nous tenons à votre disposition. Notre bonne volonté est entière. Je vous remercie de m'avoir écouté. (Applaudissements)

Le président donne la parole à Mme SAGER, Trésorière qui présente le rapport financier :

- Solde créditeur au 11 août 2000	1 898,28 F
- Recettes au 21 juillet 2001	7 676,35 F
- Dépenses au 21 juillet 2001	5 492,71 F
- Solde au 21 juillet 2001	4 081,92 F

A ce jour, l'A.P.P. compte 238 adhérents.

La Trésorière propose que la cotisation en Euros soit arrondie à 7,60 ce qui correspond à 49,85 F.

Les placements en SICAV s'élèvent à 23 952,50 F.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du 1/3 sortant du C.D. Mme SAGER, MM. BOURON et DESAUBLIAUX, candidats et rééligibles, sont élus à l'unanimité.

M. Gérard NADEAU, candidat sur le poste de M. ROUSSEAU, démissionnaire, est élu pour un an à l'unanimité.

Le Président invite M. Jean-Luc LE BRIGAND, Maire à venir rejoindre le Bureau sur l'estrade.

Ce dernier se présente brièvement et rappelle dans quelles conditions les élections de Mars dernier l'ont porté au poste de maire. Il souligne que la nouvelle municipalité, issue de 2 listes en présence, s'est unie dans la même volonté de faire progresser PREFAILLES.

Dès avril, elle a travaillé à la réalisation des promesses électorales :

- Maintenir une fiscalité raisonnable.
- Accélérer la révision du P.O.S.
- Poursuivre la mise en valeur des zones protégées et espaces naturels
- Pourvoir au poste de policier municipal

Maintenant, il s'agit de :

- Réaliser l'aménagement du port de la Pointe St Gildas.
- Favoriser le dynamisme du centre du bourg.
- Construire une cantine près de l'école.
- Encourager le dialogue avec les Préfaillais et les associations

- Relancer le débat sur l'intercommunalité.
- Développer les équipements touristiques et de loisirs.

Quatre mois après, qu'en est-il ?

Le Maire se définit comme un homme de dialogue qui travaille en équipe avec ses adjoints, aux missions définies, et demeure à l'écoute de ses administrés et des 28 associations.

- Le projet de cantine est en voie de réalisation.
- Le poste de policier municipal sera pourvu au début 2002.
- La relance de l'intercommunalité a permis de définir la zone concernée avec 9 communes.
- Le port : le budget de la commune (15 millions) ne peut assurer le financement (150 millions). La décision appartient au Conseil Général pour une réalisation d'ici 5 à 8 ans.
- La révision du P.O.S. a été stoppée par le sous-préfet qui exige un S.C.O.T. (Schéma cohérent d'organisation territoriale) en intercommunalité, Délai 2 à 3 ans.
- La mise en valeur des zones protégées est l'objet d'une étude de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) depuis 9 à 10 mois. Nous attendons ses conclusions.
- Pour la circulation à Préfailles, absence de pistes cyclables qu'il faudra créer. Un plan de circulation a été demandé, qui sera soumis à tous, sachant que cela bouleversera sans doute certaines habitudes mais la sécurité est de la responsabilité de chacun.

Vifs applaudissements après cet exposé écouté attentivement.

Le Président remercie M. le Maire et lui demande quels sont les projets pour le terrain JALLAIS ?

Avant d'y répondre, M. le Maire confirme l'achat par la commune du sémaphore et du terrain militaire. Les travaux seront lancés dès 2002 pour une mise en valeur des équipements de tourisme et loisir de PREFAILLES.

En ce qui concerne le terrain JALLAIS, le Conseil municipal est tombé d'accord pour y mettre ce qui manque à la commune : un espace de vie pour les réunions, les animations musicales et les activités des associations.

On prévoit aussi un espace de jeu pour les jeunes et quelques parkings. L'ensemble ne pourra fonctionner que relié à la grande rue. Une étude, financée par le Conseil Général commencera dès septembre. (Applaudissements)

Dernier point de l'ordre du jour, l'utilisation des fonds de réserve.

Le Président rappelle l'augmentation de la cotisation, votée par l'A.G. 2000, pour faire face aux dépenses de fonctionnement, sans entamer le « capital placé » réservé à des actions ponctuelles. Le questionnaire adressée cet hiver n'a recueilli que 2 propositions retenues par le C.D. :

- Don à la S.N.S.M.
- Reboisement ou effort pour arborer PREFAILLES suggéré par M. BERNARD.

Le don à la S.N.S.M. est une chose acquise qui peut être imputé, désormais, sur le budget annuel.

Mme GUIBAUDEAU, MM. BERNARD et THIBAUT ont réfléchi ensemble sur la 2^e proposition. Il en résulte qu'une ou plusieurs actions symboliques pourraient être menées, en accord avec la Municipalité.

M. BOURON suggère d'offrir un arbre aux nouveaux propriétaires, signe d'accueil et de bienvenue.

M. TOUCHARD estime qu'il vaudrait mieux attendre les conclusions des études en cours.

M. Pierre DURAND-GASSELIN ajoute qu'il est important que la décision de l'A.P.P. profite à l'ensemble de la commune (Applaudissements).

M. le Maire précise que les arbres sont symboles de vie et que cette action de l'A.P.P. se fera en accord avec la Municipalité pour décider des lieux d'implantation qui doivent être des lieux de vie pour la commune. (Applaudissements)

M. THIBAUT souhaite diversifier les essences pour éviter les maladies.

M. TOUCHARD signale que le lambertiana a résisté au vent et au climat préfaillais alors que les « feuillus » sont grillés par l'air marin.

Mme GUILBAUDEAU répond que la sélection est faite après étude du secteur d'implantation et l'avis d'un pépiniériste.

M. EURVIN conseille de se dépêcher parce que les arbres mettent un certain temps à pousser...

En conclusion, l'assemblée se déclare d'accord unanimement sur le principe d'aider à la plantation d'arbres grâce aux fonds de réserve.

Questions diverses

- A une question de M. VALENTIN à propos des pistes cyclables, M. le Maire répond que le plan de circulation aura pour but principal l'amélioration de la sécurité.
- M. FERRÉ se plaint de la circulation trop rapide dans la rue St Dominique étroite et sans trottoirs.
- M. GELHAYE : circulation très difficile Avenue Poincaré
- M. le Maire : les riverains y stationnent ce qui embouteille un peu plus.
- M. BOURON : réponses aux permis de construire parce que le Pos est bloqué ?
- M. le Maire - Le Pos fait foi. La Mairie donne un avis mais la décision appartient à la DDE. La Mairie n'a pas les moyens de désavouer la DDE. Pornic transmet à Nantes les dossiers trop « pointus » et ceux incomplets restent en souffrance.
- Mme CLASS – Tout à l'égout, rue des caves ?
- M. BRANCHU : sous toutes réserves, il est prévu, en 2002, de brancher les rues des Jardins, du Grand Morpot, des Caves, St Dominique (en partie) et Ste Anne.
- M. le Maire : les décisions de branchement sont prises par le SIVOM. Il semble que l'effort se portera plutôt sur la Plaine sur mer moins équipée que les autres communes.
- M. COYAUD : y-a-t-il eu beaucoup de cambriolages cette année ?
- M. le Maire : Juillet a été plus calme qu'en 2000. Août est toujours plus difficile. 7 gendarmes ont été affectés à la Plaine. Les patrouilles ont régulièrement circulé. L'année prochaine nous aurons un policier municipal. Un livret de conseils pour lutter contre les cambriolages est à votre disposition à la mairie.
- M. Alain GIRARD : Dans tous les travaux annoncés, le secteur de la pointe St Gildas est hors circuit, comme précédemment. Qui est responsable de la départementale 313 et de la rue des Fossettes ? Sujet de discorde entre la précédente municipalité et la DDE. En tant que président de l'Association de Défense de la pointe St Gildas, je ne suis pas opposé à la création du port mais à celle d'un ensemble immobilier et j'espère travailler en bonne entente avec M. le Maire.
- M. le Maire : il est important de travailler tous ensemble pour trouver la meilleure façon de réaménager ce port qui sera le « poumon » de PREFAILLES. Nous sauverons PREFAILLES grâce à l'activité du port qui ne sera pas limitée à 1 mois ½. (Applaudissements)
- M. AFRIAT : Qu'est-ce qui est prévu ?
- M. le Maire : C'est une enveloppe budgétaire avec la volonté du Président du Conseil Général de L.A.. Nous n'avons pas plus d'informations...
- M. EURVIN : se plaint des horaires de surveillance des S.N.S.M.
- M. le Maire : Question insoluble. Ils travaillent de 11h à 18h30 et souvent plus tard. Chaque sauveteur revient à 16000F à la commune. Nous en avons 7. Nous ne pouvons pas faire plus.
- D'autres questions sont posées à propos de la vitesse rue des Fossettes
- M. le Maire : Les recommandations ne suffisent pas et nous allons passer à l'étape de répression. (Applaudissements)
- Mme SENECHAL : Eclairage rue des Caves ?
- M. BRANEHU : Rien n'est prévu en 2002 pour l'éclairage public

- M. VIGREUX : y a-t-il des patrouilles de gendarmes en dehors de la saison ?
- M. le Maire : oui, mais ils ne connaissent pas bien la commune. Ce sera mieux demain grâce au policier municipal.
- Dernière question à propos des voitures sur les chemins vers Port aux Goths.
- M. le Maire : sur toute cette zone nous avons mis des panneaux d'interdiction de stationner. J'ai demandé aux gendarmes d'être particulièrement sévères.

Nous devons déplacer les parkings avec l'accord du Maire de la plaine. Nous sommes tous très conscients des problèmes de l'environnement.

- Le Président : Merci, M. le Maire.

Je tiens à signaler que, me promenant sur ces chemins de la Côte, j'ai eu le plaisir de voir des rondes de gendarmes en V.T.T. C'était très nouveau !

Merci à tous. Je vous invite au pot de l'amitié dans le jardin. (Applaudissements nourris)

La séance est levée à 19h30.